

SILVER



Caractéristiques du produit

La peinture routière devra être de couleur blanche rétroréfléchissante en phase aqueuse et sans odeur d'ammoniac. Le produit proposé sera de type «SILVER» ou techniquement équivalent. Il devra obligatoirement avoir une double certification, pour permettre son utilisation en application traditionnelle simple billage (P1B) et P2B. Les offres présentant deux peintures et des billes différentes ne seront pas retenues.

- La peinture routière blanche sera de type 1 RH, certifiées NF2 et NF environnement et de classe P5.
- La classe de rétroréflexion devra être au minimum R3 pour l'application en P1B et en P2B.
- Le dosage de certification de la peinture devra être au maximum de 400 g/m² humide en P1B et P2B
- Le dosage de certification de la bille devra être au maximum de 400 g/m² en P1B et en P2B.
- La peinture à l'eau ne devra pas être soumise à l'étiquetage "Produit Toxique".
- Afin de diminuer les coûts de retraitement des déchets les conditionnements en 25 kg contiendront un système ecopack (sachet plastique).
- Le temps de séchage sur route, indiqué sur le certificat d'homologation doit être au maximum de 5 minutes.